

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°328

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le Règlement n°328 modifiant le plan d'urbanisme n°264 relativement aux grandes affectations du sol, la densité de son occupation, ainsi que tous les plans s'y rattachant a été adopté le 1^{er} février 2021 à la réunion ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer. Le règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 31^e jour de mars deux mille vingt-et-un.



Martin Turgeon



.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre quinze heures et seize heures de l'après-midi, le trente et unième jour de mars 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce trente et unième jour de mars 2021.



Signé :.....

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier